

1, avenue de Tamamès
64200 BIARRITZ
Tél. +33 (0)5 59 56 52 56
Fax +33 (0)5 59 56 51 19

remidupouy@notaires.fr
jessica.dupouy@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Rémi DUPOUY Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Rémi DUPOUY et Jessica DUPOUY-TINOMANO, Notaires Associés » titulaire d'un Office Notarial à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 1 avenue de Tamamès, , le 11 juin 2019 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître James SALOMON-SALZEDO, notaire à BIARRITZ, assistant le vendeur.

Par :

Monsieur Jean-Paul en famille Jean-Claude **FORCANS**, retraité, et Madame Maité Marie-Thérèse **FRESNEDO**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BAYONNE (64100) 121 rue Maubec.

Monsieur est né à BIARRITZ (64200), le 9 juillet 1940,
Madame est née à BAYONNE (64100), le 28 mars 1941.

Monsieur Jérôme Jean André **FORCANS**, employé de gérance, demeurant à CAMBO-LES-BAINS (64250) 10 allée des Maronniers.

Né à BAYONNE (64100), le 19 septembre 1971.
Célibataire.

Madame Martine Suzanne Laurence **GAU**, gérante de société, demeurant à BAYONNE (64100) 4 rue Marengo.

Née à BAYONNE (64100), le 15 juillet 1948.
Veuve de Monsieur Marcel **FORCANS** et non remariée.

Madame Marie Thérèse **FORCANS**, retraitée, demeurant à BOUCAU (64340) 6 rue du 19 Mars.

Née à BAYONNE (64100), le 3 octobre 1938.
Veuve de Monsieur Pierre **SOBANSKI** et non remariée.

Au profit de :

La Société dénommée **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LABENNE-LAGUERRE**, Société civile immobilière au capital de 1000 €, dont le siège est à BORDEAUX (33300), 21 quai Lawton, identifiée au SIREN sous le numéro 847744414 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Quotités acquises :

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LABENNE-LAGUERRE acquiert la pleine propriété du BIEN.



IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A LABENNE (LANDES) (40530), Rue de Toulet.

Des parcelles de terres

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AO	63	Laguere	01 ha 70 a 45 ca
AO	64	Laguere	01 ha 71 a 40 ca
AO	65	Laguere	02 ha 43 a 37 ca
AO	66	Laguere	01 ha 24 a 89 ca

Total surface : 07 ha 10 a 11 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les PARTIES déclarant que le BIEN est entièrement libre de location ou occupation et emplacements quelconques.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques),

LE 12 août 2019

